

très irrégulièrement un léger impôt d'un mouton par cinq chameaux ou par cent moutons ; mais la plus haute autorité de la contrée, c'est celle du marabout de la zaouia de Kenadsa, chef de l'ordre des Ziania ; tous les nomades lui payent un impôt, s'inclinent devant son autorité religieuse et acceptent ses décisions. Battus, en 1870, par le général de Wimpffen, les Doui-Menia ont signé avec lui le traité d'Oran, par lequel ils s'engagent à faire cause commune avec la France ; en 1881, ils ont envoyé quelques contingents à l'insurrection, mais, depuis, ils ont de nouveau et à maintes reprises demandé notre protection, qui ne leur a pas été accordée ; rebutés, ils se sont rapprochés du sultan à l'époque du voyage de Mouley-el-Hassan au Tafilelt, et notre inaction les a peu à peu habitués à douter de notre puissance.

Tout le long de l'oued Guir s'étend, à l'ouest, une grande hamada absolument stérile, large de 400 kilomètres, presque impossible à traverser à cause des cailloux pointus qui en hérissent le sol, si ce n'est en suivant les rares pistes que le pied des hommes et des bêtes a fini, à force de siècles, par y tracer. De l'autre côté de ce plateau, qui les domine de 800 mètres, s'échelonnent les belles oasis du Tafilelt ; au nord, le Grand-Atlas sépare les oasis sahariennes des massifs montagneux dont l'ensemble constitue le domaine des Brâber. De Foucauld dépeignait les Brâber comme « une grande tribu, la plus puissante du Maroc <sup>1</sup> » ; ils nous sont mieux connus<sup>2</sup> depuis les dernières

1. *Reconnaissance au Maroc*, p. 362.

2. Marquis de Segonzac, *Voyages au Maroc*, 2<sup>e</sup> partie, p. 81-224.